



## Section fonctionnement :

### *Dépenses :*

Article 6042 achat prestations services :	-	6 000.00
Article 60632 fournitures petit équipement :	-	5 000.00
Article 6232 fêtes et cérémonies :	-	8 000.00
Article 6411 personnel titulaire	+	19 000.00
		<hr/>
Total		0.00

### *Recettes :*

Total	0.00
-------	------

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire,  
Thomas HALLUIN

Le Maire,  
Bruno CELLIER

Publié sur le site Internet le 23.09.2022  
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 22.09.2022  
Numéro unique de télétransmission  
ID 059-215905597 – 20220920-220922\_D1638VD-DE

